
Philippe Haudrère, *Les Français dans l'océan Indien, XVIIe-XIXe siècle*

Caroline Le Mao



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/abpo/2892>

DOI : 10.4000/abpo.2892

ISBN : 978-2-7535-3977-8

ISSN : 2108-6443

Éditeur

Presses universitaires de Rennes

Édition imprimée

Date de publication : 15 décembre 2014

Pagination : 184-185

ISBN : 978-2-7535-3975-4

ISSN : 0399-0826

Référence électronique

Caroline Le Mao, « Philippe Haudrère, *Les Français dans l'océan Indien, XVIIe-XIXe siècle* », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* [En ligne], 121-4 | 2014, mis en ligne le 15 décembre 2014, consulté le 23 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/abpo/2892> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/abpo.2892>

© Presses universitaires de Rennes

le mur entre « Gothique » et « Renaissance ». À travers la vie du cardinal d'Amboise se dessine bien une « figure plurielle de la Renaissance ». Si certains axes ont été privilégiés, il n'en reste pas moins que l'ouvrage présente des articles variés, qui se complètent davantage qu'ils ne s'additionnent. Preuve s'il en est besoin de la pertinence de l'interdisciplinarité y compris dans une approche biographique.

Antoine RIVAUT

HAUDRÈRE, Philippe, *Les Français dans l'océan Indien, XVI^e-XIX^e siècle*, coll. « Histoire », Rennes, PUR, 2014, 330 p.

Est-il besoin de présenter ici l'auteur du présent ouvrage, Philippe Haudrère, professeur émérite à l'université d'Angers et éminent spécialiste des compagnies des Indes depuis la soutenance puis la publication de sa thèse d'état sur La compagnie française des Indes au XVIII^e siècle (1719-1795), en 1989 ? Depuis, Philippe Haudrère n'a cessé de produire des articles et ouvrages sur des sujets connexes, et l'on citera plus particulièrement sa synthèse sur Les compagnies des Indes Orientales (Paris, Desjonquères, 2006). Bien malheureusement, ses multiples articles originaux restent souvent épars, insérés dans des publications parfois difficiles à retrouver et consulter. Le présent ouvrage remédie à cela en proposant l'édition ordonnée d'une sélection de vingt-neuf articles, qui offre une première synthèse des écrits de Philippe Haudrère, redonnant ainsi toute sa cohérence à une œuvre historique magistrale, qui s'est déployée sur plus de quarante ans. La bibliographie proposée en annexe permet en outre au lecteur de disposer d'un panorama complet des travaux de l'auteur (p. 315-321). Les articles présentés comportent cartes (copies de documents originaux ou outils d'analyse), illustrations, graphiques et tableaux statistiques, dont on trouvera la table p. 323-324.

Ces articles sont ordonnés selon quatre thèmes. La première partie – Les compagnies des Indes (8 articles) – se concentre sur l'organisation des compagnies, en mettant l'accent sur les principaux acteurs (chapitres II, III, IV) avant de se concentrer sur les produits (chapitres VI, VII) tout en mettant en lumière le caractère structurel d'économie mixte de ce secteur d'activité.

Après avoir posé les cadres du développement de cette aventure, on peut emprunter, avec Philippe Haudrère, la Route des Indes (deuxième partie, 7 articles). Ce qui frappe immédiatement est la dangerosité : piraterie (chapitre IX), guerres (chapitre X), scorbut et autres maladies dues aux conditions d'hygiène déplorable (chapitre XII), naufrages (chapitre XIII) constituent le quotidien de ceux qui tentèrent l'aventure de l'océan Indien. Pour contrer ces aléas, la compagnie s'organise : elle fait construire ses propres vaisseaux à Lorient à partir de 1729 (chapitre X) et se dote ainsi d'une solide flotte de commerce avant d'envisager le développement d'une flotte de guerre (chapitre XI). Elle améliore aussi sa connaissance de la région en confiant à d'Après de Manneville la réalisation d'une carte marine (chapitre XIV) corrigeant les erreurs des exemplaires français et hollandais en usage. Elle fait enfin de ses officiers de vaisseaux un corps d'élite de la Marine française (chapitre XV).

Tout ceci rend possible la présence et l'activité européenne aux Indes Orientales, dont la troisième partie étudie divers aspects. Après avoir découvert les sources de la connaissance des Indes Orientales en Europe (récits de commerçants, lettres de missionnaires et cartes des marins et géographes sont présentés au chapitre XVI), le lecteur entrevoit la vie outre-mer à travers la présentation de la monnaie à Pondichéry (chapitre XVIII) ou l'étude de ceux qui réussirent, qu'il s'agisse de la

noblesse à Bourbon (chapitre xvii), ou des quelques Français qui firent fortune dans le commerce d'Inde en Inde (chapitre xx), en particulier La Bourdonnais (chapitre xix).

La quatrième et dernière partie est quant à elle consacrée aux rapports entre marine et colonisation (7 articles) pour aborder la question cruciale de la politique coloniale de la France dans l'océan Indien. Celle-ci semble marquée au coin de l'échec : échec du commerce des esclaves (chapitre xxi); échec en raison de la relative fréquence des révoltes à bord des bâtiments négriers (chapitre xxii); échec des expéditions commerciales en Mer du Sud, qu'il s'agisse de celle de Marion-Dufresne en 1771-1773 (chapitre xxiii) ou du voyage du Saint-Jean-Baptiste (chapitre xxiv), victime d'une mauvaise connaissance cartographique de la zone et de la permanence du monopole commercial espagnol; échec – relatif – de l'action des Français dans l'océan Indien durant la guerre d'Indépendance américaine; statu quo, en revanche, lors de la paix d'Amiens, négociée en 1801, qui maintient un certain équilibre entre France et Grande-Bretagne. Le dernier chapitre permet enfin au lecteur de se projeter 80 ans plus tard, pour faire le point, à travers les discours de Monseigneur Freppel, sur l'enjeu que constituent les questions coloniales dans les années 1880.

Caroline LE MAO

VALIN, Claudy, *Lequinio. La loi et le Salut public*, Rennes, PUR, coll. « Histoire », 2014, 332 p.

Issu d'un doctorat en Histoire du droit soutenu à l'université de Poitiers, enrichi de recherches complémentaires, ce livre nous offre le portrait d'un protagoniste important de la Révolution française, Joseph Marie Lequinio. Peu souvent mentionné dans les histoires générales de la période, objet de trop rares travaux, le personnage possède, à l'instar de nombre d'autres révolutionnaires, sa légende noire : athée, représentant en mission « terroriste », malade mental, etc. Comme il se doit, ces images noircies à l'envi reposent en grande partie sur les dénonciations de l'an III et sur l'historiographie la plus hostile à la Révolution. Un délateur de la période « thermidorienne », au demeurant guère soucieux de ses propres contradictions, ne le nomme-t-il pas dans une même lettre le « second Robespierre » et le « second Marat » ! Avocat et historien, Claudy Valin a consacré de longues années de recherches à Lequinio et met ici à la disposition des lecteurs la toute première biographie scientifique du personnage, celle à laquelle devront désormais se référer tous les chercheurs.

Organisé autour de quatre grandes parties chronologiques, ce travail évoque tout d'abord « les années de jeunesse et de formation (1755-1778) », puis l'avocat et son entrée en Révolution, « l'homme d'État » député à la Législative et à la Convention nationale, enfin « la disgrâce de l'homme politique » à partir de 1794. Il s'accompagne d'une belle iconographie, mais ne comprend hélas aucun index, pas davantage de présentation des sources et références bibliographiques que le lecteur devra donc repérer au fil des notes. Cela pose évidemment problème dès lors qu'un ouvrage reçoit la mention *op. cit.* sans que l'on puisse facilement retrouver la note qui livre, elle, la référence complète. Choix de l'éditeur pour économiser sur le nombre de pages ? En tout état de cause, c'est d'autant plus regrettable que le livre est d'une grande richesse et les notes très précieuses.

Né le 15 mars 1755 à Sarzeau, d'un père chirurgien, Lequinio grandit dans un milieu « bourgeois » et catholique. Il perd son père un an plus tard, est élevé par sa mère, passe par le collège de Vannes et étudie le droit à Rennes. Il quitte cette faculté de droit en 1777, année du décès de sa mère, mais ne semble pas exercer